

# Naître autrefois en Tarentaise

**Naître autrefois en Tarentaise, entre obstétrique et religion, tel était le thème proposé vendredi soir par la Société d'histoire et d'archéologie d'Aime pour sa conférence mensuelle.**



**M**onique Gherardini, après un long travail de recherches et de documentation, a retracé la condition difficile des femmes au moment de l'accouchement au cours des siècles derniers.

Les premières traces des registres de naissance remontent au 14<sup>e</sup> siècle en France mais seulement sur quelques paroisses. Pour la Savoie, certains cantons commencent la tenue de ces registres en 1506.

En 1539, François 1<sup>er</sup> (La Savoie étant à cette période sous domination française) impose la tenue des registres d'état civil par le clergé (registres de catholicité), cette pratique sera perpétuée ensuite après le retour à l'indépendance. Le concile de Trente (1563) impose aux paroisses de compléter les mentions habituelles par les noms du parrain et de la marraine et rappelle le principe de la « régénération par le baptême ». Cette notion avait une importance

considérable à l'époque et il était primordial que l'enfant soit baptisé : sacrement qui lui ouvrait, non seulement la possibilité d'accéder à une vie éternelle après sa mort, mais aussi de lui permettre d'être reconnu par la société et d'avoir une vie sociale. Sans baptême impossible d'inhumer l'enfant dans le cimetière, il devait être déposé dans le « quartier des pestiférés », à l'écart !

Cette obsession du salut de l'âme est bien compréhensible car Saint François de Sale rappelait qu'un enfant est un « criminel sans baptême », aussi le sacrement était généralement administré le jour même de la naissance et au plus tard dans les 3 jours. La mortalité infantile était très importante à la naissance et dans les premiers mois, compte tenu des conditions d'hygiène et de vie de l'époque, il convenait donc de limiter les risques de mort sans baptême.

## Un dernier espoir : la chapelle de répit

Ce rappel des obligations morales pesait lourdement sur la conscience de chacun et on comprend mieux les excès que l'on découvre au fil des exemples cités par la conférencière.

Les naissances étaient une épreuve pour les femmes : au 18<sup>e</sup> siècle, une femme sur 80 avait un problème au moment de l'accouchement et une fois sur 10 l'issue était fatale pour l'enfant ou pour la mère (souvent les deux). L'accouchement était assuré par la « Mère-sage » qui était une femme du village. Pas de médecin avant le 19<sup>e</sup> siècle et cela uniquement en ville et son intervention a buté par la réticence des parturientes, l'accouchement étant une affaire de femmes.

La césarienne « post mortem » était parfois nécessaire pour extraire l'enfant et pouvoir le baptiser, mais on devait guet-

ter le moindre signe de vie pour pouvoir administrer le baptême et, dans ce cas il était enregistré « sous-conditions »

Si aucun signe de vie n'avait pu être repéré, un dernier espoir était de porter l'enfant dans une « chapelle de répit » (Notre Dame de la vie est l'une des plus célèbres dans notre région) pour intercéder la Sainte Vierge pour qu'elle redonne vie à l'enfant le temps d'administrer le baptême !

Les guerres, famines, épidémies, calamités climatiques, tant de fléaux s'abattaient sur les gens des siècles passés. Seul l'espoir d'une vie meilleure dans l'au-delà permettait de les supporter : c'est peut-être l'explication de cette application rigoriste de la religion !